

**ORDRE DU JOUR**  
*Comité*  
**du 23 mai 2019 à 17.00 heures**  
**au 4<sup>e</sup> étage à l'Hôtel de Ville à Esch-sur-Alzette.**

1)	Approbation du <b>procès-verbal</b> de la réunion du 08 mars 2019
2)	<p>Approbation d'<b>actes de servitude</b> entre le SES et les parties suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Gaston Comte de Marchant et d'Ansembourg (assainissement du captage 2 à Bour – 4/221.311.100/17.002)</li> <li>- M. Erwan Guillou et Mme Céline Gaul ; Guillou-Gaul SCI ; M. François Weiler, M. Raymond Weiler et Mme Steinmetz ; M. Aloyse Schmit et Mme Lydie Gilbertz ; Administration Communale de Kehlen ; Administration Communale de Koerich (conduite de refoulement Dondel-Rebiereg – 4/222.141.000/09.003)</li> <li>- M. André Dennewald et Mme Annemarie Gaspard (assainissement des captages de sources Roedergrund Feyder 1-3 et Schmit 1-2 – 4/221.311.100/19.008)</li> <li>- M. Norbert Mamer ; M. Guy Mergen et Mme Gompelmann (assainissement du captage Weiher à Leesbach – 4/221.311.100/17.003)</li> <li>- Mme Marie-Josée Penning veuve Ries (remplacement de la conduite d'adduction Ries à Leesbach – 4/222.141.000/15.010)</li> <li>- M. Germain Sybertz et Mme Anne-Marie Domken (travaux de reconstruction et de rénovation des captages Woelfragronn – 4/221.311.100/10.002)</li> </ul>
3)	<p>Approbation de 2 <b>actes notariés</b> du 23 avril 2019 signés par-devant Me Mireille Hames :</p> <p>a) entre M. André Dennewald resp. Mme Anne-Marie Gaspard et le SES relatif à la cession par les époux au SES d'un bois sis à Roodt, inscrit au cadastre de la commune de Habscht (de l'anc. commune de Septfontaines), section SB de Roodt, numéro 247/789 d'une contenance de 1 a 50 ca pour le prix de 1.500 € hors TVA (art.budg.4/221.110.000/19.001).</p> <p>b) entre M. Léon Agnès resp. Mme Diane Alzinger et le SES relatif à la cession par les époux au SES de deux bois sis à Septfontaines, inscrits au cadastre de la commune de Habscht (de l'anc. commune de Septfontaines), section SC de Septfontaines, numéro 1513/2925 d'une contenance de 6 a 20 ca et numéro 1513/3024 d'une contenance de 85 ca pour le prix de 10.000,00 € hors TVA (art.budg.4/221.110.000/19.002).</p>
4)	<b>Arrêt provisoire</b> des Bilan et Compte de Profits et Pertes de l'exercice 2017 et examen du <b>rapport de vérification</b> établi par le service de contrôle de la comptabilité des communes du Ministère de l'Intérieur
5)	Divers
6)	Affaires concernant le personnel (à huis clos)